



D. GAUD

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO-047.02/2019
Objet : Modification n°1 PLU
Commune : VANTOUX
Affaire suivie par : S. HISIGER

**METZ METROPOLE
HARMONY PARK
MONSIEUR HENRI HASSER
11 BOULEVARD DE LA SOLIDARITE
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3**

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

Metz, le 19 février 2019

Monsieur le Vice-Président,

Par votre courrier reçu le 15 février dernier, vous m'avez transmis le dossier présenté par votre commune pour procéder à la modification n° 1 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne des modifications de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°1 ainsi que des adaptations réglementaires.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT



Antoine HENRION